

L'euro, cinq ans après : que s'est-il passé avec les prix ?

D. Cornille
T. Stragier

Introduction

Les pièces et les billets en euro étant en circulation depuis plus de cinq ans maintenant, le moment semble tout à fait indiqué pour en analyser l'incidence éventuelle sur l'évolution des prix. En effet, aujourd'hui encore, l'introduction de l'euro⁽¹⁾ est souvent associée à des hausses de prix, alors qu'en réalité, l'inflation mesurée sur la base de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) est restée modérée depuis le passage à l'euro, surtout si l'on tient compte du fait que le cours du pétrole brut a très fortement augmenté pendant ces dernières années, un phénomène qui n'a rien à voir avec l'euro. Des enquêtes ont montré que la crainte d'une augmentation des prix était déjà présente avant même l'introduction de l'euro. Ainsi, en novembre 2001, 70 p.c. des consommateurs dans la zone euro appréhendaient d'être lésés lors de la conversion. En Belgique, ils étaient 64 p.c. Après le passage à l'euro en 2002, plus de 80 p.c. des consommateurs dans la zone euro avaient effectivement le sentiment qu'ils avaient été lésés lors de la conversion ou que les prix avaient souvent été arrondis vers le haut. Le consommateur belge a également ressenti le passage à l'euro de cette manière. Aujourd'hui encore, plus de cinq ans après l'introduction de l'euro, ce sentiment reste bien ancré. La très grande majorité de la population, tant dans l'ensemble de la zone euro qu'en Belgique, était encore persuadée à la fin de 2006 que l'euro avait incontestablement exercé une influence à la hausse sur l'évolution des prix. Ce thème est récemment revenu au devant de l'actualité, notamment à l'occasion de l'entrée de la Slovénie dans la zone euro le 1^{er} janvier 2007.

Le passage à l'euro semble dès lors avoir induit un décalage entre l'inflation réelle, d'une part, et l'inflation perçue, d'autre part. Le présent article se propose d'approfondir cette question, au niveau tant de la zone euro que de la Belgique. Lorsque la disponibilité des données est plus grande pour la Belgique, l'analyse se limite à l'économie belge.

L'article se structure comme suit. Tout d'abord, l'évolution des prix au cours des cinq années qui ont suivi le passage à l'euro est analysée. Certains aspects microéconomiques de l'adaptation des prix y sont également examinés, à savoir l'évolution de la fréquence des changements de prix, le passage aux nouveaux prix attractifs en euro et l'incidence du basculement à l'euro sur la diversité des prix dans l'économie. Ces éléments sont importants parce qu'ils soulignent combien les implications du passage à l'euro sont profondes. La deuxième partie de l'article analyse l'évolution des perceptions de l'inflation telles qu'elles ressortent de l'enquête menée par la Commission européenne auprès des consommateurs et montre que le passage à l'euro a effectivement induit une rupture dans la relation entre inflation mesurée et inflation ressentie. Un certain nombre de facteurs qui pourraient avoir contribué à l'émergence de cette rupture sont également abordés. La dernière partie présente les conclusions.

(1) Dans cet article, l'introduction de l'euro ou le passage à l'euro fait référence à l'introduction de l'euro fiduciaire le 1^{er} janvier 2002.

1. Que s'est-il passé avec les prix ?

1.1. L'inflation est restée basse, mais l'évolution des prix relatifs est plus dispersée

Au cours des cinq années qui ont suivi l'introduction de l'euro, c'est-à-dire la période qui couvre les années 2002 à 2006, l'inflation dans la zone euro s'est établie à 2,2 p.c. en moyenne. Bien qu'elle se situe à un niveau relativement bas dans une perspective historique, l'inflation a donc légèrement dépassé la limite supérieure de 2 p.c. qui caractérise la stabilité des prix dans la zone euro. Ceci est en premier lieu attribuable au fait que la composante énergie, sous l'impulsion des cours du pétrole brut, a apporté une contribution positive considérable à l'inflation, surtout durant la période 2004-2006. La tendance sous-jacente de l'inflation, qui exclut l'évolution des prix de l'énergie et des produits alimentaires non transformés, a ralenti au cours de la période, passant de 2,5 p.c. en 2002 à 1,5 p.c. en 2006, essentiellement suite à la progression modérée des coûts salariaux et à l'appréciation de l'euro. La répercussion initiale de ces facteurs a néanmoins été quelque peu masquée parce que la tendance sous-jacente de l'inflation a été influencée à la hausse par une série de changements de prix de nature administrative, particulièrement marqués en 2004. En 2007, ce

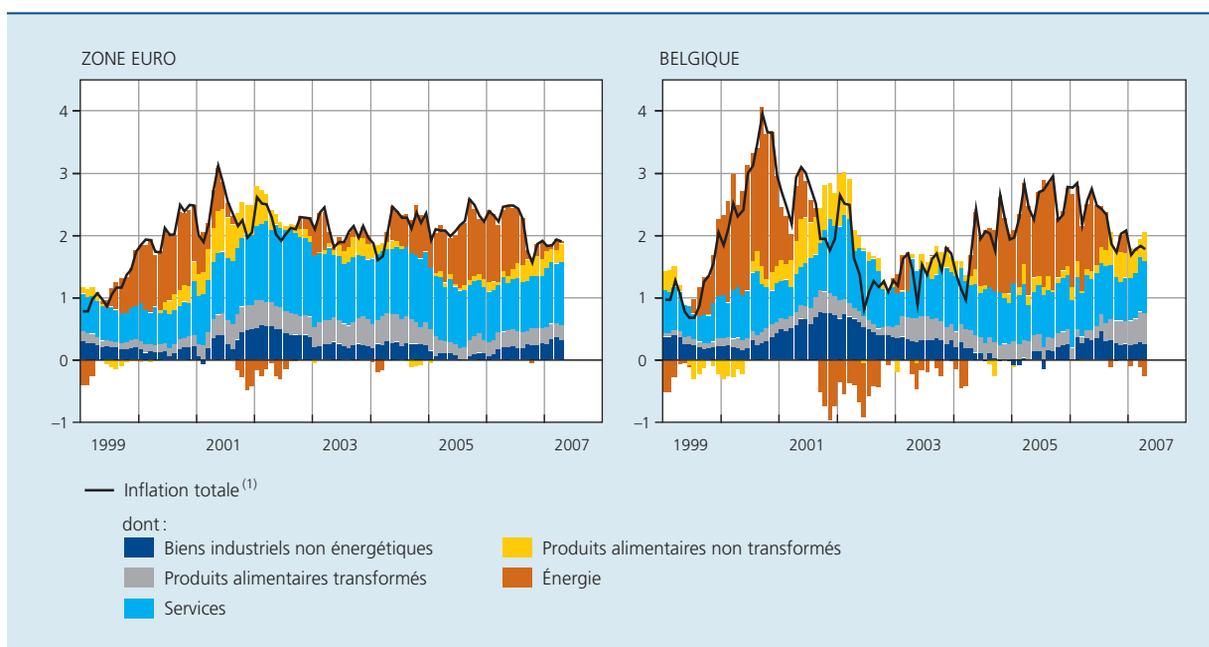
dernier facteur est à nouveau considérablement orienté à la hausse, suite au relèvement de la TVA en Allemagne.

En Belgique, l'inflation au cours de la même période a évolué de manière assez similaire à celle de la zone euro, bien qu'en moyenne légèrement inférieure. Elle s'est élevée à 2 p.c. en moyenne, contre 2,2 p.c. dans la zone euro. Néanmoins, deux différences notables sont à mentionner. Premièrement, l'inflation en Belgique est plus sensible, aussi bien à la hausse qu'à la baisse, aux variations des prix du pétrole brut, en raison d'une pondération plus importante des produits pétroliers dans le panier de consommation en Belgique, et du niveau plus bas des accises sur ces produits. Deuxièmement, les variations de prix de nature principalement administrative se sont essentiellement traduites par des contributions à la baisse, à la suite de la suppression de la redevance radiotélévision en Flandre (2002) et à Bruxelles (2003), de sa réduction en Wallonie (2003) et de la libéralisation des industries de réseaux.

Alors qu'au cours des cinq années qui ont suivi l'introduction de l'euro, l'inflation est restée basse et n'a que peu augmenté par rapport aux cinq années qui l'ont précédée en moyenne de 1,6 p.c. à 2,2 p.c. dans la zone euro, la dispersion de l'évolution des prix relatifs s'est en revanche sensiblement accrue. L'écart type des variations

GRAPHIQUE 1 INFLATION

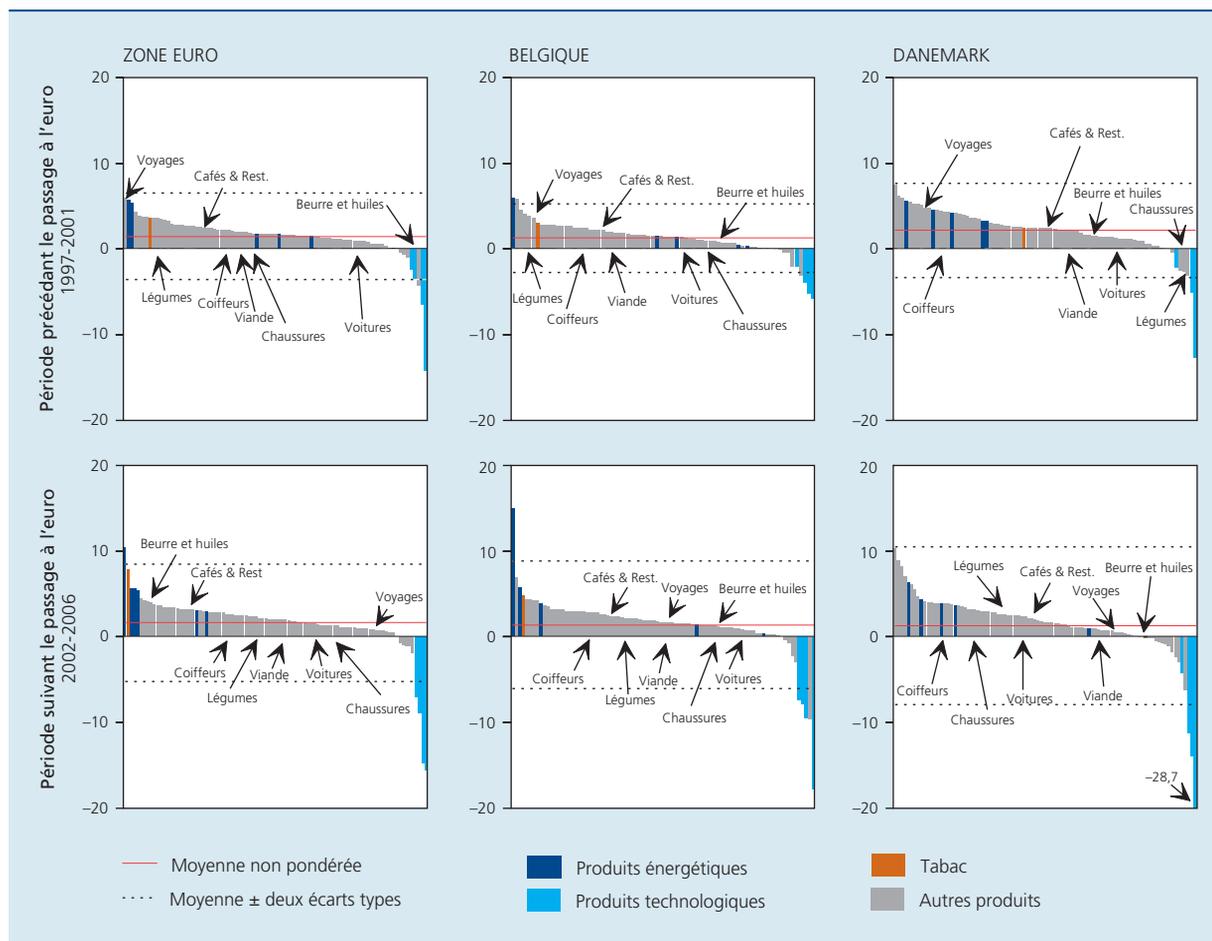
(contribution des différentes composantes, points de pourcentage, sauf mention contraire)



Sources : BCE, CE, BNB.

(1) Pourcentages de variation de l'IPCH par rapport au mois correspondant de l'année précédente.

GRAPHIQUE 2 DISPERSION DE L'ÉVOLUTION DES PRIX RELATIFS
(pourcentages de variation annuelle)



Sources : CE, BNB.

de prix des différents produits, qui est une mesure de dispersion, a en effet augmenté de 2,5 à 3,1 entre les deux périodes dans la zone euro. En Belgique, la hausse a même été davantage marquée, l'écart type passant de 2 à 5,1. L'intervalle de deux fois deux écarts types autour de la moyenne, aussi appelé intervalle de confiance à 95 p.c., puisque y figurent 95 p.c. des observations dans le cas d'une distribution normale, augmente de la sorte aussi significativement. Tant le nombre de produits dont le prix a fortement augmenté que celui des produits dont le prix a fortement reculé se sont inscrits à la hausse durant les cinq dernières années par rapport à la période 1997-2001. Ce phénomène s'observe à la fois pour la zone euro et pour la Belgique, mais également pour des pays qui ne font pas partie de la zone euro, par exemple le Danemark. Il peut dès lors être qualifié de phénomène structurel n'ayant rien à voir avec l'euro, mais pouvant être attribué partiellement à la mondialisation croissante, dont l'impact sur l'inflation prend en premier lieu la forme de

changements de prix relatifs : à la hausse pour les matières premières (notamment le pétrole brut) et à la baisse pour les produits manufacturés. En effet, sur les cinq dernières années, on trouve davantage de produits énergétiques parmi les produits qui ont enregistré des hausses sensibles de prix, tandis que des baisses de prix de plus en plus prononcées sont observées pour un nombre croissant de produits de haute technologie. Outre l'incidence des importations à moindre coût en provenance des économies émergentes, cette situation reflète également l'accroissement de la productivité dans ces secteurs et le fait que les prix de ces produits sont mesurés de façon de plus en plus précise, c'est-à-dire qu'ils sont corrigés pour des améliorations de la qualité. Ces constatations peuvent avoir une influence sur la perception de l'inflation, si les consommateurs se montrent plus sélectifs dans le traitement des informations relatives aux baisses de prix que dans le traitement de celles relatives aux hausses de prix, ou si leurs perceptions reposent plutôt sur l'évolution

observée des prix dans les points de vente, c'est-à-dire avant ajustement pour les changements de qualité (cf. également la partie 2 de cet article).

1.2. L'inflation en 2002 : impact du passage à l'euro limité, mais concentré dans certains secteurs

Une accélération de l'inflation de 2,0 p.c. en décembre 2001 à 2,6 p.c. en janvier 2002 peut être observée aussi bien dans la zone euro qu'en Belgique. Celle-ci est cependant en grande partie attribuable à une contribution négative moins importante de la composante énergie – cette contribution était devenue négative à la suite de la baisse des cours pétroliers intervenue après le 11 septembre 2001 – et à une forte accélération du rythme de hausse des prix des produits alimentaires non transformés, en particulier les légumes et les fruits, à la suite des conditions météorologiques exceptionnellement mauvaises. L'accélération de l'inflation liée à ces facteurs ne peut raisonnablement pas être attribuée au passage à l'euro.

Néanmoins, ceci n'exclut pas que de nombreuses études sont arrivées à la conclusion que le passage à l'euro a effectivement exercé un effet à la hausse sur l'inflation en 2002. Mais toutes ces études soulignent également que cette incidence a été relativement limitée, puisqu'elle ne s'est manifestée que dans un certain nombre de secteurs. L'Institut statistique européen (Eurostat, 2003) a ainsi établi que l'effet inflationniste avait été concentré dans le secteur des services, mais que l'impact sur le niveau général des prix en 2002 se situait selon toute vraisemblance entre 0,12 et 0,29 point de pourcentage. Les banques centrales nationales de l'Eurosystème ont également procédé à pareil exercice et sont généralement arrivées à des ordres de grandeur comparables. Pour la Belgique, l'incidence du passage à l'euro sur l'inflation en 2002 a été estimée à quelque 0,2 point de pourcentage; elle était également concentrée dans le secteur des services (Cornille, 2003). Même dans les pays où la valeur estimée de l'impact était la plus élevée – par exemple aux Pays-Bas où il a été évalué à 0,6 point de pourcentage (Folkertsma, 2002) –, celui-ci reste globalement limité par rapport au renforcement du sentiment inflationniste après le passage à l'euro (cf. partie 2).

Les facteurs souvent cités dans la littérature pour expliquer les hausses de prix liées au passage à l'euro sont les suivants : le manque de transparence des prix et de concurrence dans certains secteurs (Dziuda et Mastrobuoni, 2006), la complexité des taux de conversion (Ehrmann, 2006) et l'existence de coûts de modification des prix – également appelés coûts de menu, par analogie

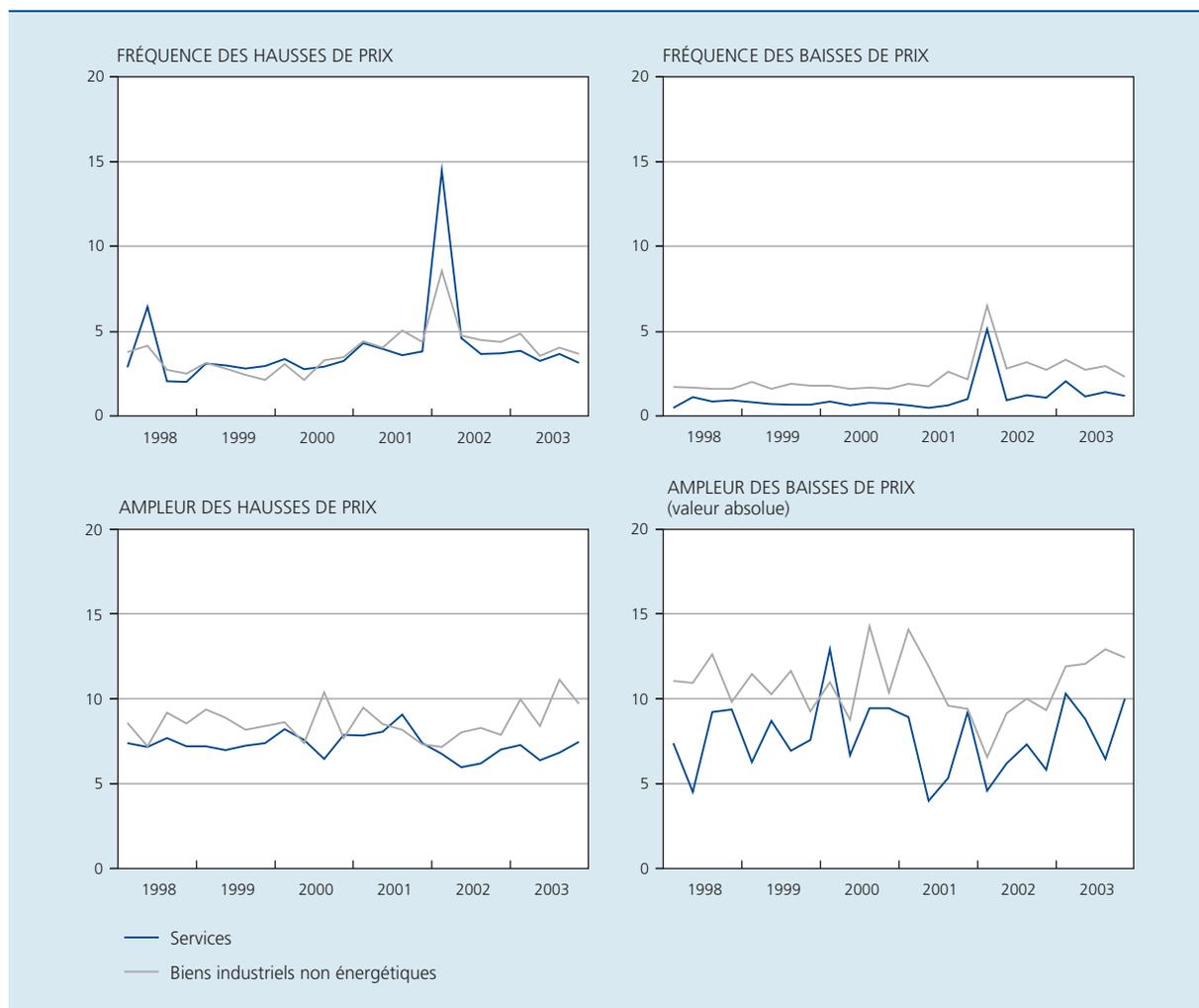
avec les coûts liés à l'adaptation des menus dans un restaurant – qui a conduit lors du passage à l'euro à une concentration des changements de prix qui, sans quoi, se seraient étalés sur une plus longue période (Gaiotti et Lippi, 2004; Hobijn, Ravenna et Tambalotti, 2006 et Angeloni, Aucremanne et Ciccarelli, 2006).

Ainsi, sur la base d'un échantillon représentatif de 50 produits repris dans l'IPCH pour plusieurs pays de la zone euro (Belgique, Italie, Autriche et Allemagne), lesquels couvrent 60 p.c. de la zone euro, Angeloni, Aucremanne et Ciccarelli (2006) ont établi que les fréquences de changements de prix – qui reflètent la proportion des prix modifiés au cours d'un mois donné – présentent généralement un profil assez plat. À l'opposé, il a été observé que c'est précisément pendant la période du passage à l'euro – en particulier durant le premier trimestre de 2002 – que le nombre des hausses de prix, tout comme celui des baisses, ont sensiblement progressé, quoique sur une courte période. L'augmentation des changements de prix est allée de pair avec une légère réduction de l'ampleur moyenne de ceux-ci, telle que mesurée par la variation moyenne en pourcentage des prix qui ont effectivement été modifiés au cours du mois considéré⁽¹⁾. Ce phénomène est compatible avec l'existence de coûts fixes liés aux modifications de prix qui impliquent que ceux-ci ne sont adaptés que lorsque les avantages l'emportent sur les coûts qui y sont associés. Dès lors, les changements de prix seront relativement peu fréquents, mais leur ampleur sera relativement élevée. L'obligation de convertir tous les prix dans la nouvelle unité monétaire consécutivement au passage à l'euro tend à faire provisoirement disparaître les coûts de modification des prix liés à de véritables changements de ceux-ci (c'est-à-dire des changements de prix qui vont au-delà de la simple conversion). Il est dès lors logique d'observer une hausse sur une courte période du nombre de changements de prix et une diminution de leur ampleur.

L'évolution du nombre de changements de prix observés pour les biens industriels non énergétiques a été relativement symétrique, en ce sens qu'il y a eu à peu près autant de hausses de prix que de baisses. La situation est toutefois différente pour les services, où la hausse soudaine, quoique de courte durée, de la fréquence des changements de prix lors du passage à l'euro est non seulement beaucoup plus marquée que pour les biens industriels non énergétiques, mais présente également un caractère très

(1) Il convient de souligner que les changements de prix entre décembre 2001 et janvier 2002 ont dûment été calculés comme étant tous les changements de prix dépassant les arrondis normaux (au niveau de la deuxième décimale ou du centime d'euro) qui vont de pair avec une simple conversion des monnaies nationales en euro. L'augmentation du nombre de changements de prix et la réduction de l'ampleur de ceux-ci ne sont donc pas le résultat artificiel d'arrondis pouvant être qualifiés de normaux.

GRAPHIQUE 3 FRÉQUENCE ET AMPLEUR DES CHANGEMENTS DE PRIX ⁽¹⁾
(pourcentages)



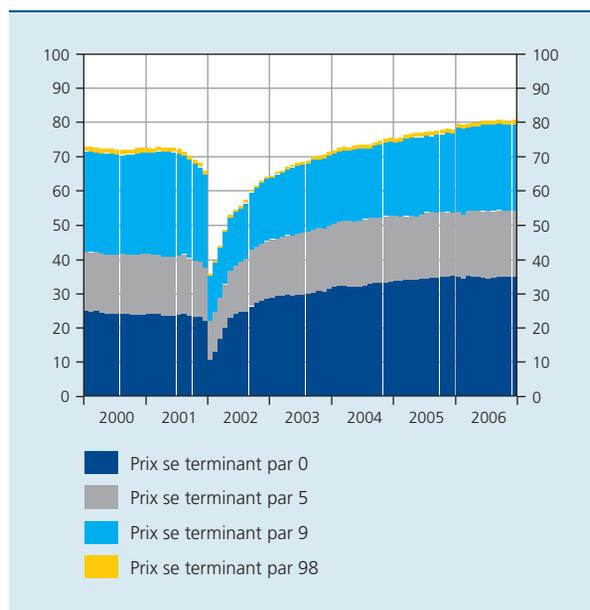
asymétrique, dans la mesure où surtout les hausses de prix ont été beaucoup plus nombreuses qu'à l'accoutumée. Ceci est cohérent avec les études relatives à l'incidence de l'euro sur les prix qui ont partout montré que celle-ci était essentiellement concentrée dans le secteur des services. Il s'agit par ailleurs du secteur pour lequel ont été recensées le plus de plaintes portant sur des hausses de prix injustifiées et émanant tant du grand public que des médias. Mais, même dans le cas des services, il convient de souligner qu'il s'agit d'un phénomène temporaire; après le passage à l'euro, l'adaptation des prix reprend rapidement un cours normal.

1.3. Un changement structurel des pratiques de fixation des prix

Bien que les analyses présentées ci-avant suggèrent que le passage à l'euro n'a eu qu'un impact limité sur l'inflation en 2002, cela ne signifie nullement qu'aucun changement structurel important ne s'est produit dans les pratiques de fixation des prix.

L'adaptation des pratiques en matière de fixation des prix à la suite de l'introduction de l'euro peut être illustrée par l'évolution de la proportion de prix se terminant par 0, 5, 9 et 98. Il a été empiriquement constaté, non seulement en Belgique mais également en Europe et ailleurs, que ces chiffres sont plus souvent utilisés que d'autres en dernière

GRAPHIQUE 4 PROPORTION DE PRIX ATTRACTIFS EN BELGIQUE ⁽¹⁾
(pourcentages)



Source : BNB.

(1) Les prix comportant trois ou quatre décimales sont exclus de l'analyse de même que les prix comprenant une ou deux décimales en franc belge parce qu'ils sont considérés comme peu sensibles aux pratiques de prix attractifs.

position, constituant de la sorte des prix dits « attractifs » ⁽¹⁾. Comme les prix ne conservent pas le même dernier chiffre une fois convertis en euro, il est logique de s'attendre à ce que ceux-ci soient adaptés progressivement, de sorte que 0, 5 ou 9 se trouvent à nouveau en dernière position. En conséquence, l'évolution de la proportion de prix attractifs procure une mesure de l'avancement de l'adaptation des prix à leur nouvelle échelle. Ces données n'étant pas disponibles pour les autres pays de la zone euro, l'analyse se limite au cas de la Belgique.

Au vu de l'évolution de la proportion de prix attractifs en franc belge au sein d'un échantillon représentatif de prix pratiqués dans l'économie – à savoir plus de 100.000 relevés de prix mensuels sous-jacents à l'indice des prix et couvrant environ 70 p.c. du panier repris dans celui-ci – il semble probable, et cela a déjà été souligné par le passé, que l'adaptation à l'euro ait déjà débuté à la mi-2001. Cependant, la part des prix adaptés de la sorte est restée relativement limitée, puisqu'en janvier 2002, la proportion

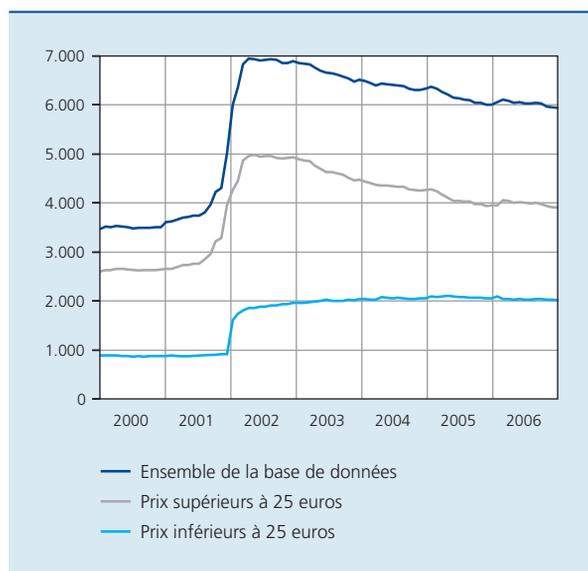
(1) L'utilisation très répandue de ces chiffres s'explique habituellement par deux raisons. La première est qu'elle faciliterait les transactions, grâce à des montants ronds, s'additionnant facilement, et permettant, le cas échéant, un rendu aisé de la monnaie. Ce sont généralement des prix se terminant par 0 ou par 5. La deuxième raison souvent mentionnée a trait à la psychologie des acheteurs qui, étant inattentifs au(x) dernier(s) chiffre(s), inciteraient indirectement les vendeurs maximisant leur profit à utiliser des prix se terminant par 9 ou par 99. Dans la pratique, les prix se terminant par 98 sont également réputés être des prix psychologiques. Considérés globalement, les prix se terminant par 0, 5 ou 9 – auxquels il faut ajouter les prix se terminant par 98 – sont généralement appelés prix attractifs.

de prix attractifs en euro ne dépassait pas 36 p.c., contre 73 p.c. des prix en franc belge pour l'année 2000.

L'adaptation des prix s'est poursuivie après l'introduction de l'euro. Elle a d'abord été rapide au cours des cinq premiers mois de 2002 (la part des prix attractifs ayant augmenté en moyenne de 4 points de pourcentage par mois), avant de ralentir par la suite. En février 2004, c'est-à-dire vingt-quatre mois après l'introduction de l'euro, la proportion de prix attractifs avait doublé par rapport à janvier 2002, atteignant de la sorte 73 p.c., soit un niveau similaire à la situation prévalant en 2000, en franc belge. Vingt-neuf mois plus tard, en juin 2006, la part des prix attractifs s'élevait à 81 p.c., un niveau qui est resté inchangé durant le reste de l'année 2006. Les composantes services et produits alimentaires transformés expliquent l'essentiel de la différence par rapport à la situation en franc belge pour la proportion totale de prix attractifs. Ce sont aussi les deux composantes où l'adaptation des prix a été la plus rapide. À ce niveau quasi stabilisé mais supérieur à ce qui prévalait en franc belge, il semblerait que l'adaptation des prix attractifs soit pratiquement achevée. L'adaptation totale aura néanmoins pris près de cinq ans.

Le type de prix dont la part a le plus progressé porte sur les prix se terminant par 0, qui représentent plus d'un tiers de l'ensemble des prix. En euro, ces prix correspondent entre autres aux prix sans décimales qui sont souvent utilisés pour les prix « élevés ». Les prix finissant par 5 sont également plus fréquents, mais dans une moindre mesure. Par contre, la part des prix se terminant par 9, comme celle des prix se terminant par 98 reste en deçà de la proportion observée pour les prix en franc belge. Le nombre croissant de prix finissant par 0 est surtout attribuable aux biens industriels non énergétiques, et ce au détriment des prix finissant par 9. L'importance accrue des prix se terminant par 0 et 5 – plus de la moitié des prix observés contre environ 42 p.c. de ceux-ci avant l'introduction de l'euro – peut aussi être mise en relation avec la problématique des pièces de 1 et 2 cents, bien que ceci n'explique aucune causalité. C'est sans doute à la fois pour éviter leur usage que les prix se terminent par 0 ou 5, et à la fois parce que la majorité des prix se terminent par 0 et par 5 que les pièces de 1 et 2 cents sont considérées comme inutiles par certains.

Une autre illustration du changement dans les structures des prix pratiqués suite à l'introduction de l'euro est la différence dans le degré d'utilisation de la gamme des prix disponibles. Pour ce faire, considérons l'évolution du nombre de prix utilisés en Belgique, approximé par le nombre de prix distincts observés dans la base de données analysée, sans tenir compte des produits auxquels

GRAPHIQUE 5 NOMBRE DE PRIX UTILISÉS EN BELGIQUE ⁽¹⁾

Source : BNB.

(1) Les prix en euro comportant trois ou quatre décimales sont exclus de l'analyse de même que les prix comprenant une ou deux décimales en franc belge.

ceux-ci correspondent. Le nombre de prix distincts est passé d'environ 3.500 en 2000 à un peu moins de 7.000 à partir de 2002, c'est-à-dire que près de deux fois plus de prix distincts ont été recensés dans la base de données à partir de 2002. Cette différence indique qu'un changement considérable a eu lieu dans la structure des prix, changement auquel les consommateurs ont dû s'habituer progressivement. L'augmentation du nombre de prix distincts est cependant inférieure à celle du nombre de prix possibles, qui a été multiplié par environ 2,5 avec le passage à l'euro⁽¹⁾. Il est donc possible d'en déduire que le degré d'utilisation de la gamme des prix disponibles est inférieur en euro à ce qu'il était en franc belge.

Ceci est particulièrement visible lorsque les prix inférieurs à 25 euros sont considérés. Leur nombre est passé d'un peu moins de 1.000 en 2000, à un peu plus de 2.000 en 2002, soit également environ deux fois plus. En franc belge, (presque) tous les prix entre 1 et 1.000 francs étaient utilisés, alors qu'en euro environ 500 prix potentiels ne le sont pas; il y a en effet 2.500 prix entre 0,01 et 25,00 euros. La même analyse, mais limitée aux prix attractifs inférieurs à 25 euros, indique que 100 p.c. des prix attractifs possibles en franc belge étaient utilisés alors que seulement 80 p.c. des prix attractifs disponibles en euro le sont. Ces derniers sont cependant plus nombreux, donc plus divers que ce qui était la norme avant 2002.

(1) Puisqu'il y a 40 prix possibles en franc belge entre 1 et 40 contre 100 en euro entre 0,01 et 1,00 euro.

Le nombre de prix distincts présente également une évolution remarquable : à partir de juillet 2001, une hausse progressive est observée, suivie en janvier 2002 d'un saut important, qui illustre parfaitement le changement de régime que constitue le passage à l'euro, et par là même l'ampleur des efforts potentiels nécessaires aux consommateurs pour s'adapter à ce nouveau régime. Alors que le nombre de prix distincts est relativement stable pour les prix inférieurs à 25 euros, il commence à diminuer légèrement après le dernier trimestre 2002 pour les prix supérieurs à 25 euros. Ceci suggère que l'adaptation s'est poursuivie tout au long de la période, mais le tassement observé en 2006 indique tout de même que la très grande majorité des prix ont progressivement été adaptés aux nouvelles palettes de prix en euro.

Des changements dans la structure des prix à la suite de l'introduction de l'euro ont également été constatés dans d'autres pays de la zone euro; des données concernant les prix attractifs y sont cependant rarement disponibles. En Allemagne (Hoffmann et Kurz-Kim, 2006), le passage à l'euro a réduit le nombre de prix potentiellement utilisables. Le nombre de prix distincts y a néanmoins augmenté, mais dans une moindre mesure qu'en Belgique, de sorte que la proportion de prix attractifs y a diminué. En outre, ces adaptations aux nouvelles gammes de prix ont été plus rapides en Allemagne qu'en Belgique. En Autriche (Glatzer et Rumler, 2007), on observe une situation plus proche de celle de la Belgique en ce qui concerne le rythme d'adaptation des prix. En revanche, la proportion de prix attractifs à la mi-2006 y est sensiblement identique à celle observée au cours des années précédant l'introduction de l'euro. Par ailleurs, il ne semble pas y avoir d'évolution divergente entre les différents types de prix attractifs, la part de chacun d'entre eux étant relativement stable.

Il ressort de ce qui précède que l'incidence globalement limitée de l'introduction de l'euro sur l'inflation en 2002 a été concentrée dans certains secteurs. Depuis lors, l'inflation est restée basse, mais une évolution plus dispersée des prix relatifs a été observée, aussi bien dans les pays de la zone euro que dans des pays qui n'en font pas partie. Au niveau microéconomique, le processus d'adaptation des prix, qui apparaît relativement lent, a donné lieu à une nouvelle structure de prix attractifs et à une augmentation du nombre de prix utilisés dans l'économie. De tels changements structurels ne sont sans doute pas étrangers aux difficultés éprouvées par les consommateurs à se familiariser avec l'euro. Cependant, l'ensemble de ces observations suggère que le processus d'adaptation des prix à l'euro est correctement reflété dans les données qui sont à la base de la mesure de l'inflation, et donc que l'IPCH mesure correctement l'inflation, même si la perception qu'en ont les consommateurs peut être différente.

2. Que s'est-il passé avec l'inflation perçue ?

Dans cette partie, l'évolution de l'inflation telle qu'elle est perçue est analysée et la question de savoir si le passage à l'euro a conduit à une rupture dans la relation entre l'inflation et l'inflation perçue est investiguée. L'inflation perçue est par définition une donnée subjective, qui traduit la manière dont le consommateur lui-même perçoit ou ressent l'évolution des prix; c'est pourquoi l'expression « inflation ressentie » est également souvent utilisée. L'inflation perçue ne dépendra dès lors pas uniquement de l'évolution effective de l'inflation, mais également de la mesure dans laquelle le consommateur est sensible aux mouvements des prix. Cette sensibilité peut varier, aussi bien d'un individu à l'autre que dans le temps. L'inflation perçue n'est pas directement observable et par conséquent elle est difficilement mesurable.

2.1. L'inflation perçue d'après l'enquête menée par la Commission européenne auprès des consommateurs

L'enquête menée par la Commission européenne (CE), qui interroge chaque mois quelque 23.000 consommateurs dans la zone euro – dont 1.600 environ en Belgique –, comporte une question qui vise à connaître l'opinion du consommateur sur l'évolution des prix au cours de l'année écoulée. La question exacte est la suivante: « *Et les prix à la consommation? Estimez-vous qu'au cours des douze derniers mois, les prix à la consommation A(1), ont fortement augmenté, A(2), ont augmenté modérément, A(3), ont faiblement augmenté, A(4), sont restés pratiquement inchangés, A(5), ont diminué, A(6) je ne sais pas* ». Pour chaque pays i à la période t , un solde des réponses B_{it} est calculé comme la différence entre une moyenne pondérée du pourcentage de personnes qui ont répondu que les prix ont augmenté durant les douze derniers mois et une moyenne pondérée du pourcentage de personnes qui ont répondu que les prix sont restés pratiquement inchangés ou ont diminué. Les pondérations des différentes possibilités de réponses sont les mêmes pour tous les pays. Les options « fortement augmenté » et « diminué » reçoivent une pondération deux fois plus élevée que les options « modérément augmenté » et « restés pratiquement inchangés ». Les possibilités de réponses « faiblement augmenté » et « ne sais pas » ne sont pas reprises explicitement dans le solde de réponses.

(1) Une sensibilité accrue dans un pays donné peut se traduire par une valeur moyenne du solde de réponses plus élevée par rapport à la moyenne de l'inflation (dans ce pays, l'inflation est généralement perçue plus fortement) et/ou par un écart type du solde des réponses plus élevé par rapport à celui de l'inflation (une variation de l'inflation d'une amplitude donnée y provoque une plus grande réaction du sentiment d'inflation).

(2) Solde de réponses standardisé de l'enquête de la CE, avec l'inflation mesurée par l'IPCH comme référence.

Celui-ci est calculé comme suit :

$$B_{it} = A_{it}(1) + 0,5A_{it}(2) - 0,5A_{it}(4) - A_{it}(5) \quad (1)$$

Le solde des réponses, qui peut varier entre -100 et 100, fournit une indication qualitative sur la direction dans laquelle le consommateur estime que l'inflation a évolué au cours de l'année précédente. Cet indicateur qualitatif peut toutefois être converti par une procédure de standardisation relativement simple en un indicateur quantitatif de l'inflation perçue (Aucremanne, Collin et Stragier, 2007). Celui-ci se voit donc attribuer la même valeur moyenne et la même échelle que l'inflation mesurée par l'IPCH :

$$\pi_{it}^P = \frac{(B_{it} - \bar{B}_i)}{S_{B_i}} S_{\pi_i} + \bar{\pi}_i \quad (2)$$

π_{it}^P correspond à l'inflation perçue quantifiée pour le pays i à la période t . $\bar{\pi}_i$ et S_{π_i} sont respectivement la moyenne et l'écart type de l'inflation mesurée par l'IPCH, tandis que \bar{B}_i et S_{B_i} sont les statistiques correspondantes pour le solde des réponses du pays i . Ces moyennes et ces écarts types sont calculés sur une période de référence pour laquelle on estime qu'il existe une relation stable entre l'inflation mesurée et l'inflation perçue. Dans le cas présent, il s'agit de la période comprise entre janvier 1996 et décembre 2001 qui, antérieure au passage à l'euro, est considérée comme neutre. Les moyennes et les écarts types sont spécifiques à chaque pays dans la mesure où la sensibilité du grand public à l'inflation peut varier d'un pays à l'autre⁽¹⁾. La formule de conversion des données prend ainsi explicitement en compte les différences de sensibilité à l'inflation.

2.2. Impact du passage à l'euro sur l'inflation perçue⁽²⁾

Une représentation graphique de l'inflation perçue quantifiée et de l'inflation mesurée selon l'IPCH pour l'ensemble des pays de la zone euro montre que celles-ci sont relativement proches durant la période de référence. Depuis le passage à l'euro intervenu en janvier 2002, ces deux séries présentent cependant une nette divergence d'évolution. Alors que l'inflation mesurée par l'IPCH dans la zone euro a continué à fluctuer autour de 2 p.c. entre 2002 et 2006, l'inflation perçue s'est inscrite en très nette hausse dans le courant de 2002, avant de reculer par la suite, sans toutefois retrouver le niveau qui correspondait à la relation entre les deux variables durant la période de référence. Sur la base de l'indicateur quantitatif de l'inflation perçue défini ci-avant, l'écart de perception dans la zone euro a atteint un niveau maximum de plus de 2,5 points de pourcentage au début de 2003. L'inflation perçue a ensuite constamment reculé pour se stabiliser à partir du deuxième trimestre de 2004, quoique à un niveau encore supérieur de quelque

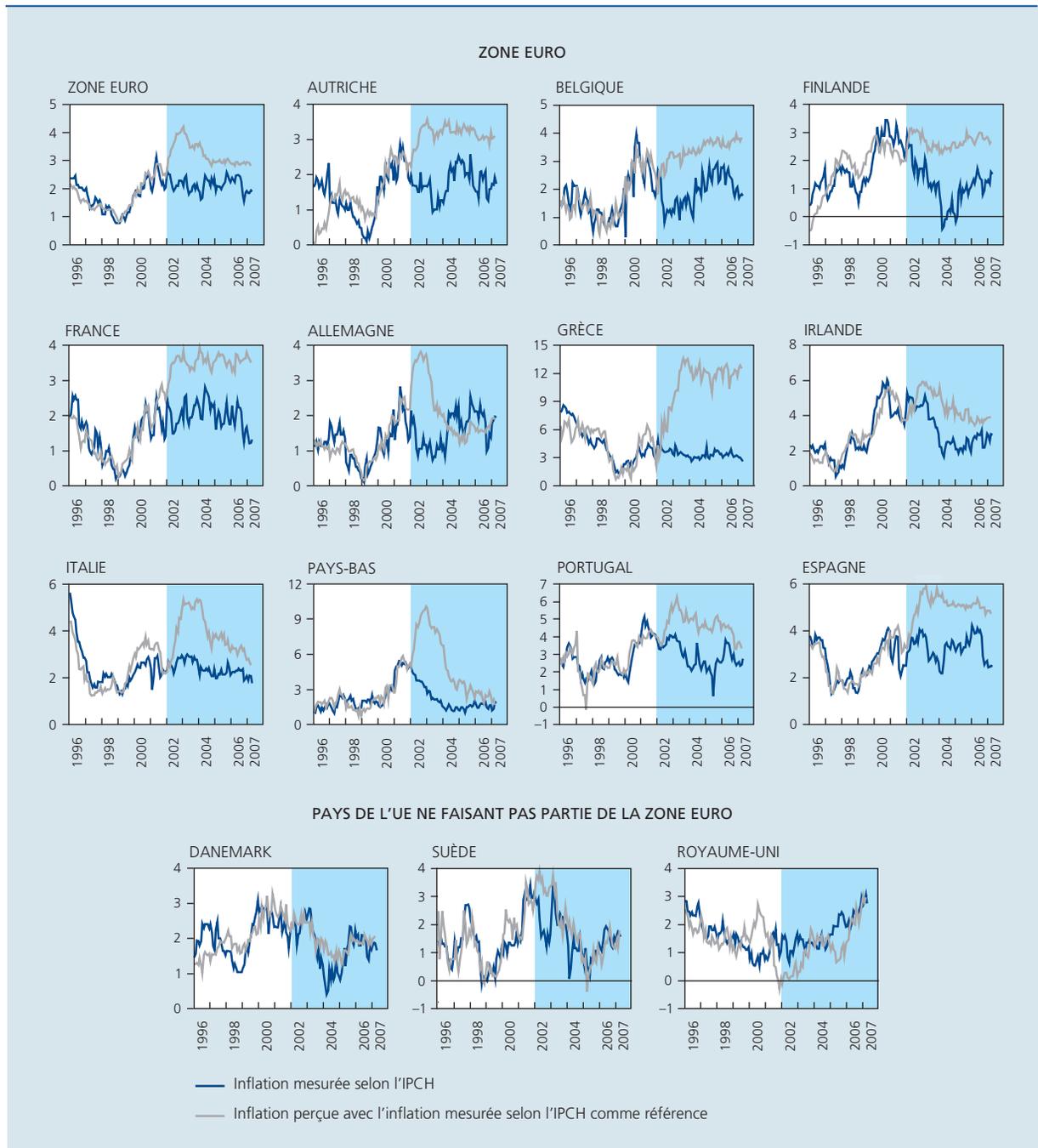
0,8 point de pourcentage au niveau que l'inflation mesurée selon l'IPCH enregistrée pour cette période aurait impliqué durant la période de référence.

Si une rupture dans la relation entre l'inflation et l'inflation perçue s'est produite en 2002 dans chacun des pays de la zone euro, il existe néanmoins des différences

notables entre ceux-ci. Ainsi, trois scénarios peuvent *grasso modo* être distingués. L'écart de perception s'est totalement résorbé en Allemagne et aux Pays-Bas à la fin de la période sous revue. Il s'est récemment réduit de façon significative en Irlande, en Italie et au Portugal, alors qu'en Autriche, en Belgique, en Finlande, en France, en Grèce et en Espagne, il est resté élevé jusqu'à aujourd'hui.

GRAPHIQUE 6 INFLATION ET INFLATION PERÇUE ⁽¹⁾

(pourcentages de variation par rapport au mois correspondant de l'année précédente)



Sources : CE, BNB.

(1) Soldes de réponses standardisés de l'enquête de la CE, avec l'inflation mesurée selon l'IPCH comme référence.

Dans un certain nombre de pays, dont la Belgique, l'écart de perception s'est même accru récemment, l'inflation perçue n'ayant pas suivi la baisse de l'inflation observée durant l'automne 2006.

Si on effectue la même analyse graphique pour le Danemark, la Suède et le Royaume-Uni, qui ne font pas partie de la zone euro, il apparaît que l'inflation et l'inflation perçue affichent une corrélation étroite, aussi bien avant qu'après janvier 2002. Ceci indique clairement

que c'est l'introduction de l'euro qui est à l'origine de la rupture observée dans la perception de l'inflation dans la zone euro. À cet égard, il est intéressant de constater qu'après l'introduction de l'euro en Slovaquie le 1^{er} janvier 2007, l'inflation perçue y a également commencé à s'écarter de l'inflation mesurée selon l'IPCH (encadré 1).

La mise en perspective graphique de l'inflation et de l'inflation perçue est néanmoins souvent remise en question dans la mesure où l'on compare deux concepts différents,

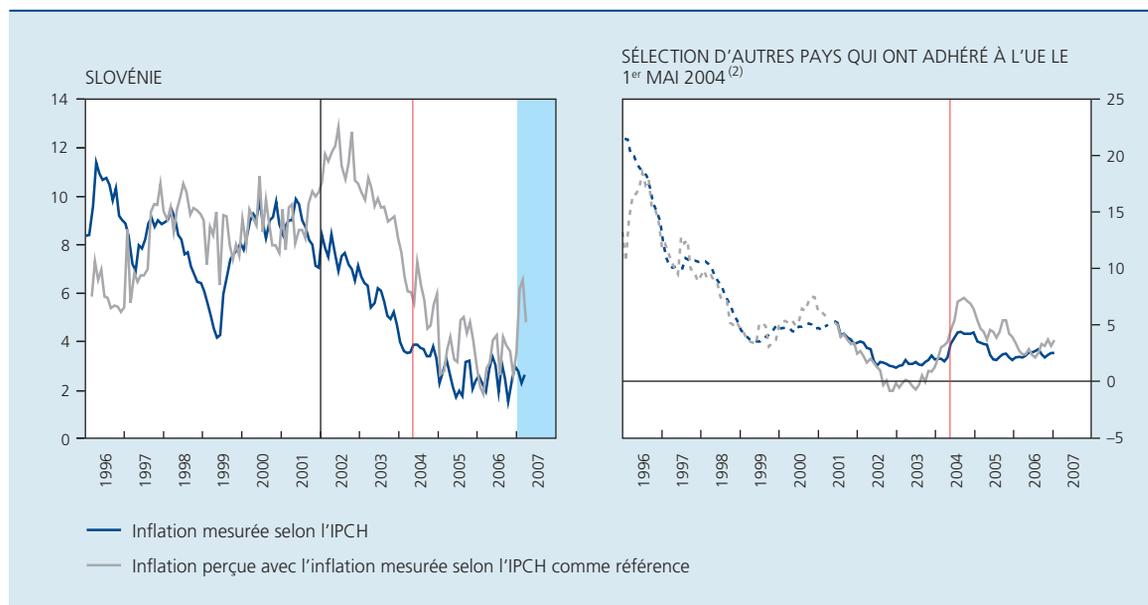
Encadré 1 – Inflation et inflation perçue après l'introduction de l'euro en Slovaquie

Le 11 juillet 2006, le Conseil de l'Union européenne (UE) a accédé à la demande de la Slovaquie de devenir le treizième pays à faire partie de la zone euro à partir du 1er janvier 2007. La Slovaquie était ainsi le premier nouvel État membre à passer à l'euro. Celui-ci y a acquis cours légal le 1^{er} janvier 2007 et a ainsi remplacé le tolar slovaque.

Lors de l'introduction de l'euro en Slovaquie, quelques enseignements ont pu être tirés des expériences acquises lors de l'introduction de l'euro le 1er janvier 2002. Ainsi, bien avant le basculement à l'euro, une campagne d'information intensive a été lancée, durant laquelle une brochure d'information non technique a été distribuée aux

INFLATION ET INFLATION PERÇUE ⁽¹⁾ EN SLOVAQUIE ET DANS QUELQUES AUTRES NOUVEAUX ÉTATS MEMBRES ⁽²⁾

(pourcentages de variation par rapport au mois correspondant de l'année précédente)



Sources : CE, BNB.

(1) Soldes de réponses standardisés de l'enquête de la CE, avec l'inflation mesurée selon l'IPCH comme référence.

(2) En raison de la disponibilité limitée des données, seules l'Estonie, la Hongrie et la République tchèque ont été reprises dans l'analyse pour la période comprise entre janvier 1996 et mai 2001 (indiqué en pointillé dans le graphique). À partir de mai 2001, l'analyse a été complétée par des données concernant Chypre, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne et la Slovaquie. Pour Malte toutefois, les données disponibles sont insuffisantes, même après mai 2001, pour être intégrées dans l'analyse.

citoyens. En outre, le double affichage des prix a été rendu obligatoire dès le mois de mai 2006 et des équipes contrôlant les prix ont été mises en place afin de contrôler que la conversion des prix était correctement appliquée. Enfin, il a été décidé de limiter à deux semaines la période durant laquelle l'euro et le tolar avaient tous deux cours légal.

Selon un récent rapport de la CE (2007), l'introduction de l'euro en Slovénie peut être considérée comme une réussite, grâce notamment aux mesures qui ont été prises, mais aussi en raison du fait que l'euro fiduciaire était déjà largement répandu dans l'économie slovène avant son lancement. Les augmentations de prix liées à l'euro sont restées modérées et concentrées dans quelques secteurs. D'après des calculs d'Eurostat, l'impact de l'introduction de l'euro sur l'inflation serait limité à 0,3 point de pourcentage, et selon l'Institut d'analyse et de développement macroéconomique de Slovénie (IMAD), il serait de 0,24 point de pourcentage (IMAD, 2007). Ces estimations sont largement comparables à ce qui avait été observé en 2002 dans la zone euro.

Malgré la campagne de communication détaillée qui a précédé l'introduction de l'euro en Slovénie, les Slovènes appréhendaient également que celle-ci n'entraîne des hausses de prix. Une enquête de la CE indique qu'à la fin de 2006, deux tiers de la population slovène craignaient que l'introduction de l'euro ne donne lieu à des abus et à des fraudes au niveau des prix; il s'agit d'un pourcentage comparable à celui qui pouvait être observé dans les pays de la zone euro en 2001. En Slovénie aussi, le basculement à l'euro a conduit à l'émergence d'une rupture entre l'inflation et l'inflation perçue.

La Slovénie se distingue des autres pays qui ont adhéré à l'UE le 1^{er} mai 2004, en ce sens qu'un écart de perception s'y était déjà matérialisé au moment de l'introduction de l'euro dans les pays de la zone euro; cet écart s'était progressivement résorbé pour réapparaître soudainement en janvier 2007 lors de l'introduction de l'euro en Slovénie. Ce phénomène a peut-être été favorisé par le fait que l'économie slovène était déjà largement « euro-isée » avant le lancement officiel de l'euro en 2007.

La plupart des pays qui ont adhéré à l'UE en mai 2004 ont été confrontés, juste après leur adhésion, à une accélération de courte durée de l'inflation, essentiellement imputable aux impôts indirects et autres changements de prix de nature administrative. De plus, l'intégration dans la politique agricole commune de l'UE et la suppression des entraves commerciales subsistantes ont entraîné une hausse substantielle des prix des produits alimentaires. Cette augmentation a eu pour conséquence que dans la majorité de ces pays, le consommateur a estimé que les hausses de prix étaient plus importantes que celles découlant des chiffres officiels de l'inflation. En d'autres termes, l'adhésion à l'UE a généré un écart de perception, lequel a toutefois été moins persistant que celui observé dans les pays de la zone euro après l'introduction de la monnaie unique.

à savoir une inflation perçue qui est de nature qualitative et un taux d'inflation qui est de nature quantitative (cf. notamment Brachinger, 2006). La méthode de travail présentée ici repose toutefois, comme décrit ci-avant, sur une quantification explicite des soldes de réponses de la CE. De plus, l'approche économétrique d'Aucremanne, Collin et Stragier (2007), présentée dans l'encadré 2, confirme que l'inflation et la quantification utilisée de l'inflation perçue étaient très proches durant la période de référence, tant dans le panel constitué des pays de la zone euro que dans le panel dit de contrôle, constitué du Danemark, du Royaume-Uni et de la Suède. Si cette relation reste intacte dans le panel de contrôle, elle affiche une rupture statistiquement significative dans le panel des

pays de la zone euro, dès que les données postérieures au passage à l'euro sont prises en compte dans l'analyse. Ces résultats confirment donc tout à fait les observations décrites ci-avant qui reposent sur une analyse purement graphique et indiquent clairement une rupture dans la

Encadré 2 – L'émergence d'un écart de perception à la suite de l'introduction de l'euro économétriquement testée

De nombreuses études ont analysé l'incidence de l'introduction de l'euro sur la perception qu'ont les consommateurs de l'inflation au moyen d'une comparaison graphique des soldes de réponses de la CE et de l'inflation mesurée selon l'IPCH. La majorité de ces études sont en outre axées sur un seul pays de la zone euro. En revanche, Aucremanne, Collin et Stragier (2007) examinent économétriquement, pour l'ensemble des pays de la zone euro, si l'introduction de l'euro a provoqué une rupture dans la relation existant entre l'inflation et l'inflation perçue. Le test utilisé, qui se base sur les soldes de réponses standardisés de la CE susmentionnés, se subdivise *grosso modo* en deux phases.

Avant d'étudier l'existence d'une rupture dans la relation entre l'inflation et l'inflation perçue, il est d'une importance primordiale de vérifier si la mesure quantifiée de l'inflation perçue est proche de l'inflation mesurée selon l'IPCH au cours de la période de référence. Pour ce faire, il suffit d'examiner si la différence entre les deux, à savoir l'«écart de perception», est stationnaire autour d'une valeur moyenne nulle. En d'autres termes, pour pouvoir valider effectivement les soldes de réponses standardisés comme mesure quantifiée de l'inflation perçue, il est nécessaire que ceux-ci ne s'écartent pas systématiquement dans un sens ou dans l'autre de l'inflation mesurée au cours de la période de référence et que les éventuelles différences soient d'assez courte durée.

Enfin, pour examiner si le passage à l'euro a induit une rupture, ce même test de stationnarité est répété pour des périodes auxquelles un mois est progressivement ajouté. La période de test qui porte initialement sur l'horizon janvier 1996 – décembre 2001 est ainsi étendue de manière réursive jusqu'à couvrir finalement l'horizon janvier 1996 – décembre 2005. À cet égard, il convient de souligner que la conversion des soldes de réponses repose exclusivement sur des données relatives à la période de référence, y compris pour les horizons plus longs. Il est donc supposé que la sensibilité du grand public à l'inflation est restée inchangée, si bien que d'éventuelles différences de sensibilité se traduiront *in fine* par des déviations de l'inflation perçue par rapport à sa trajectoire que l'inflation mesurée selon l'IPCH aurait impliqué au cours de la période de référence. Si ces déviations sont importantes, l'écart de perception ne sera plus une variable stationnaire et une rupture surviendra dans la relation entre l'inflation et l'inflation perçue. Plus la rupture se produit rapidement après janvier 2002, plus la probabilité est grande qu'elle soit effectivement imputable au passage à l'euro⁽¹⁾. Pour mettre davantage en exergue le rôle éventuel joué par le passage à l'euro, une analyse parfaitement identique est réalisée pour le Danemark, le Royaume-Uni et la Suède. Ces pays constituent un panel de contrôle: aucune rupture n'y est *a priori* attendue.

De tels tests de stationnarité peuvent être menés aussi bien pour l'ensemble de la zone euro que pour chaque pays individuellement. Cependant, dans les faits, seuls onze pays ont fait l'objet d'une analyse, la série temporelle pour le Luxembourg étant trop courte pour pouvoir être prise en considération. La disponibilité des données relatives aux autres pays est également assez limitée⁽²⁾, si bien que des problèmes de significativité statistique peuvent se poser. En présence de petits échantillons, les tests de stationnarité ont en effet tendance à indiquer, à tort, que ladite série n'est pas stationnaire. C'est pourquoi la stationnarité a également été testée pour un panel composé des pays de la zone euro, plutôt que de se limiter à chacun des pays considérés individuellement. Une telle approche permet d'optimiser les données disponibles, de sorte que les problèmes de significativité statistique perdent de leur acuité. Elle présente toutefois un inconvénient: les conclusions qu'elle permet de dégager ne s'appliquent qu'à l'ensemble du panel étudié, et pas nécessairement à chacun des pays qui le composent.

(1) Il convient toutefois de noter que l'on ne peut pas attendre de cette méthode qu'elle détecte immédiatement une rupture induite par le passage à l'euro en janvier 2002. Il est en revanche probable qu'elle ait besoin d'un nombre minimal de données (à l'instar d'autres méthodes statistiques) avant d'être en mesure d'opérer une distinction entre un écart temporaire, d'une part, et une rupture structurelle, d'autre part.

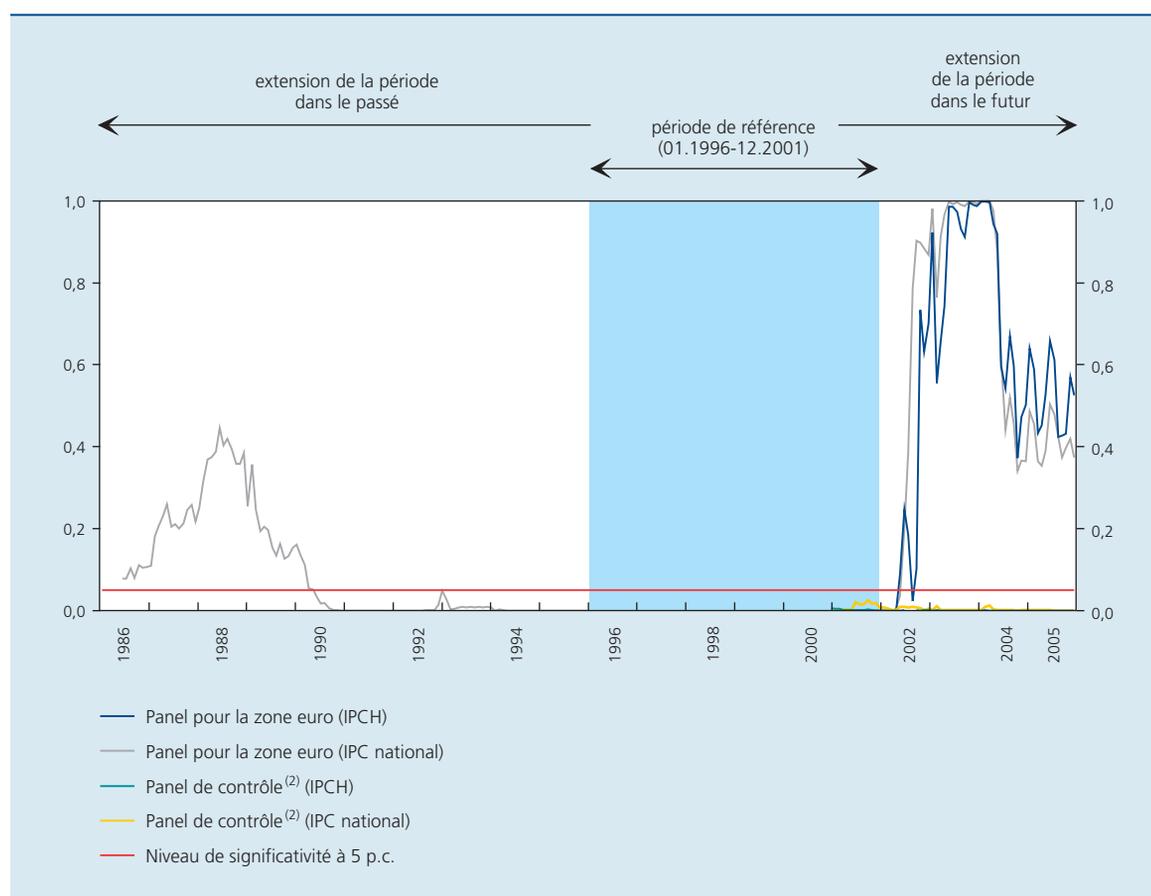
(2) Cette analyse utilise comme mesure de l'inflation l'IPCH. Dans la mesure où les taux d'inflation calculés sur la base de cet indice ne sont disponibles que depuis 1996, l'analyse se limite à la période débutant en 1996.



Que retenir des tests de stationnarité ? Conformément aux attentes, il est difficile de conclure à la stationnarité de l'écart de perception au niveau des pays individuels, et ce (même) pour la période de référence. Ce n'est que dans les cas de la Belgique, de l'Allemagne, des Pays-Bas et du Portugal que l'écart de perception peut être considéré comme une variable stationnaire au cours de la période de référence. Les résultats de l'analyse par panel vont toutefois indubitablement dans le sens d'une stationnarité. Cependant, lorsque la période de test est étendue progressivement (dans le futur), il apparaît très rapidement que l'écart de perception n'est plus une variable stationnaire. Tel est le cas pour l'écart entre l'inflation perçue et l'inflation mesurée selon l'IPCH dans le panel composé des pays de la zone euro dès que les données se rapportant à la période débutant en mai 2002 sont prises en considération. Ce résultat ne dépend pas vraiment de l'utilisation de l'IPCH comme mesure de l'inflation. Des conclusions identiques peuvent être tirées si cet exercice est répété en prenant les IPC nationaux comme mesure de l'inflation. S'agissant du panel de contrôle, des tests analogues montrent que l'écart de perception, quelles que soient les données sous-jacentes (IPCH ou IPC nationaux), est une variable stationnaire sur la période de référence, et qu'il le reste si des données allant au-delà de 2002 sont progressivement prises en compte.

TEST FORMEL RELATIF À L'ÉMERGENCE D'UNE RUPTURE ENTRE L'INFLATION ET L'INFLATION PERÇUE

(probabilité de rupture)⁽¹⁾



Sources : CE, BNB.

(1) La présence d'une rupture découle du non-rejet de l'hypothèse nulle selon laquelle l'écart entre l'inflation et l'inflation perçue est non-stationnaire. L'hypothèse nulle n'est pas rejetée si la probabilité est supérieure à 5 p.c.

(2) Le panel de contrôle est composé du Danemark, de la Suède et du Royaume-Uni.

En vue de mesurer l'exactitude de la méthode utilisée, un test identique a été effectué en élargissant progressivement la période de test vers le passé. Ainsi, partant de la période de référence, la période étudiée s'étendra *in fine* de juin 1986 à décembre 2001. Le test de robustesse de la méthode utilisée n'a pu être réalisé que pour les IPC nationaux, l'IPCH n'étant apparu que dans un passé récent. L'on s'attend en principe, dans ce cas, à ce que l'écart de perception demeure une variable stationnaire. Si tel n'est pas le cas, l'on peut en déduire que la relation entre l'inflation réelle et l'inflation perçue a également été instable dans le passé (et qu'elle l'est donc intrinsèquement), si bien qu'aucune conclusion clé ne peut être tirée de l'instabilité observée après le passage à l'euro. Il ressort de cet exercice que, pour le panel de la zone euro, l'écart de perception est stationnaire jusqu'à ce que des données antérieures à février 1990 soient prises en considération, c'est-à-dire après que près de six années d'observations sont ajoutées à la période de référence. L'instabilité se manifeste également lorsque l'on retourne plus loin encore dans le passé, même si elle est moins prononcée qu'après 2002. L'ajout de données antérieures à 1987 fait à nouveau baisser considérablement la probabilité de rupture. Cet exercice démontre donc que l'instabilité observée au cours de la période 1986-1995 (soit près de dix ans) est moindre que celle enregistrée sur la période 2002-2005 (soit quatre ans), ce qui confirme de façon formelle que l'écart de perception après le passage à l'euro est inhabituellement grand et persistant.

Ces résultats correspondent parfaitement à ce que l'on pouvait attendre d'une rupture dans la relation entre l'inflation réelle et l'inflation perçue à la suite du passage à l'euro. Ils ont également été validés par des méthodes de quantification alternatives de l'enquête de la CE auprès des consommateurs. Tout en reposant sur une approche de type économétrique et donc moins sujette aux critiques, ces résultats étayaient par conséquent les conclusions tirées ci-avant sur la base d'une analyse purement graphique.

relation entre l'inflation réelle et l'inflation perçue dans la zone euro après le passage à l'euro.

2.3. Tentatives d'explication de l'écart de perception

Compte tenu de ce qui précède, il est incontestable que le passage à l'euro a contribué à l'émergence d'un écart de perception dans la zone euro et à la persistance de celui-ci. Il est cependant utile d'examiner pourquoi celui-ci a eu une incidence aussi importante sur les perceptions de l'inflation et si d'autres facteurs ont éventuellement joué un rôle.

Difficultés liées à la nouvelle échelle de référence

Un premier facteur clé est indéniablement le fait que le consommateur éprouve des difficultés à se familiariser avec la nouvelle échelle de référence. Il ressort de l'analyse du processus d'adaptation des prix au niveau microéconomique que celle-ci a eu des conséquences considérables (elle a notamment conduit à une forte augmentation du nombre de prix distincts dans l'économie) et qu'elle a été largement étalée dans le temps. Il n'est dès lors pas étonnant que le processus d'adaptation soit également lent et difficile pour le consommateur. Selon des enquêtes, il

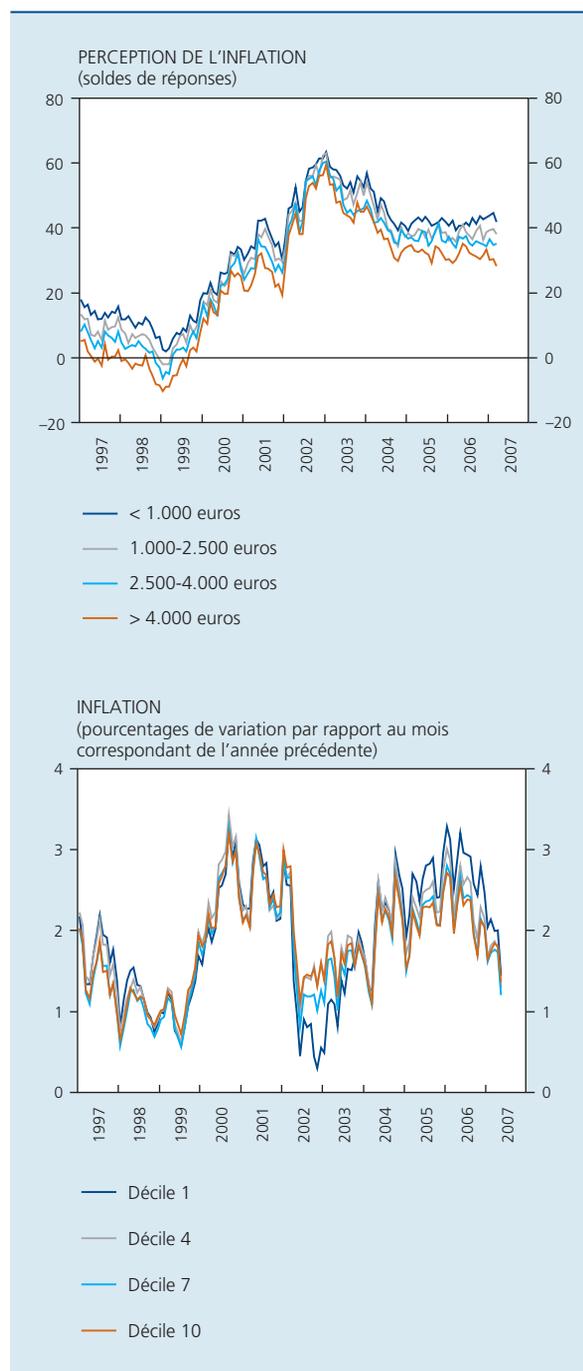
apparaît que près de la moitié de la population éprouve des difficultés à s'habituer à l'euro. Cette proportion n'a commencé à diminuer qu'à partir de 2005, même si ce recul est encore très limité. En outre, de nombreuses personnes convertissent encore les prix dans leur ancienne monnaie nationale. Ils comparent de ce fait les prix actuels avec ceux d'avant 2002 et, ce faisant, cumulent l'inflation et arrivent au sentiment que celle-ci est très élevée. Un tel raisonnement favorise automatiquement la persistance de l'écart de perception (cf. notamment Dziuda et Mastruboni, 2006 et Stix, 2006). Il ressort d'enquêtes réalisées par la CE qu'en 2006, plus de la moitié des consommateurs convertissaient encore les prix dans leur ancienne monnaie nationale pour des achats plus coûteux et qu'un tiers le faisaient aussi pour de petits achats. De plus, la conversion s'opère souvent au moyen d'un taux de conversion simplifié, ce qui peut représenter une source d'erreur supplémentaire (Ehrmann, 2006). Aussi longtemps que la nouvelle échelle de référence ne sera pas profondément enracinée, les perceptions de l'inflation pourront demeurer influencées par l'introduction de l'euro.

Rôle des caractéristiques socio-économiques

Il se peut dès lors que les perceptions de l'inflation des groupes de la population pour lesquels le processus d'adaptation est plus lent, soient plus significativement affectées que celles des autres groupes. Tel pourrait être le cas des personnes âgées, mais également des femmes et des catégories de revenus les plus faibles, étant donné qu'elles présentent généralement une sensibilité accrue à l'inflation, sans doute parce qu'elles y sont plus vulnérables ou parce qu'elles y sont plus souvent confrontées. Il peut être répondu à la question de savoir si la rupture dans la relation entre l'inflation et l'inflation perçue est plus prononcée auprès de certaines catégories de consommateurs, en ventilant les perceptions de l'inflation tirées de l'enquête des consommateurs de la CE selon leurs caractéristiques socio-économiques. Il apparaît qu'il existe en effet des différences dans les perceptions de l'inflation. Les personnes ayant un niveau de formation plus élevé, des revenus plus élevés et un métier qui y est associé (indépendants ou employés), actives à temps plein, appartenant aux tranches d'âges les plus jeunes et de sexe masculin, ont en moyenne une perception de l'inflation plus basse que les catégories de revenus les plus faibles, les personnes peu qualifiées, les ouvriers, les personnes travaillant à temps partiel, les chômeurs, les personnes âgées et les femmes.

Il apparaît toutefois que ces différences de perception sont plutôt de nature permanentes et qu'elles n'ont que faiblement été influencées par l'introduction de l'euro en janvier 2002, même si, dans le cas de la Belgique et contrairement aux autres pays de la zone euro, la différence entre les perceptions de la catégorie de revenus les plus faibles et celles de la catégorie de revenus les plus élevés s'est quelque peu creusée après le passage à l'euro. Les données de l'enquête des consommateurs de la CE indiquent donc qu'en 2002, la perception de l'inflation de tous les groupes a augmenté de manière plus ou moins identique avant de diminuer partiellement et lentement. Une analyse plus formelle reposant sur les tests de stationnarité susmentionnés confirme, elle aussi, l'existence d'une rupture de perception relativement homogène (Aucremanne, Collin et Stragier, 2007).

Les différences dans la perception de l'inflation pourraient éventuellement découler du fait que chaque groupe a des habitudes de dépenses spécifiques, pour lesquelles il est en principe possible que l'évolution des prix s'écarte à la hausse ou à la baisse de l'inflation globale. Il est, en effet, bien connu que la structure de la consommation diffère sensiblement selon les revenus. Les dépenses d'alimentation, de logement et de santé représentent une part plus importante des dépenses des ménages peu aisés.

GRAPHIQUE 7 INFLATION ET INFLATION PERÇUE PAR NIVEAU DE REVENU EN BELGIQUE


Sources : CE ; SPF Économie, PME, Classes moyennes et Énergie ; BNB.

En revanche, les dépenses d'habillement, de transport et de loisirs sont relativement plus substantielles chez les ménages aisés. Il n'existe cependant pas d'indicateur officiel pour l'inflation spécifique aux différentes classes de consommateurs en Belgique.

Néanmoins, comme les enquêtes sur le budget des ménages, à la base de la structure des pondérations de l'Indice des prix à la consommation (IPC), permettent de distinguer les consommateurs selon leur classe de revenus, il est possible de calculer des IPC spécifiques à chacune de ces classes. En guise d'approximation, des séries ont été calculées en adaptant les pondérations utilisées pour l'IPC (l'indice base 1996 et le nouvel indice base 2004) aux différences observées dans l'enquête sur le budget des ménages de 2004 entre l'ensemble des ménages, d'une part, et chacune des différentes classes de ménages, d'autre part. Le calcul a été réalisé à un niveau assez détaillé, pour 115 produits ou groupes de produits. Étant donné qu'il n'existe pas de relevé de prix spécifique à chaque catégorie, il a été nécessaire de travailler avec l'hypothèse que les différentes catégories sont précisément confrontées à la même évolution des prix pour chaque produit individuel.

Il ressort de cet exercice que bien que les taux d'inflation des différentes catégories diffèrent légèrement les uns des autres, l'hétérogénéité est globalement assez limitée en Belgique. Ainsi, aucune différence systématique significative n'a été constatée entre les différents groupes : l'inflation n'est pas systématiquement plus haute pour les bas revenus que pour les revenus élevés. Les conclusions obtenues eu égard aux différences non significatives entre catégories de revenus, sont également confirmées par Bodart et Hindriks (2006). Dès lors, il n'est pas possible d'y trouver une explication valable à la divergence systématique des perceptions d'inflation. Par ailleurs, pendant la période suivant l'introduction de l'euro en janvier 2002, l'inflation pour les bas revenus a eu tendance à être inférieure à l'inflation globale, parce qu'à ce moment, l'incidence à la baisse de la chute des prix pétroliers se faisait davantage sentir pour cette catégorie de la population pour laquelle la pondération du mazout de chauffage, notamment, est particulièrement élevée. Ce facteur explique aussi l'écart positif pour cette catégorie de la population en 2005 et 2006. L'évolution du prix d'un panier de consommation propre à des consommateurs à bas revenus ne peut par conséquent pas expliquer pourquoi ils ont eu tendance en Belgique à ressentir très fortement l'inflation au moment du passage à l'euro.

Bien entendu, les résultats présentés ici ne sont qu'une approximation des véritables indices par classe de revenus. Une des limitations est qu'en utilisant des pondérations fixes dans le temps (exception faite du passage au nouvel indice en 2006), il n'est pas tenu compte des possibilités de substitution d'un produit à un autre, si le prix devient trop élevé par exemple. Un calcul plus précis de ces indices, comportant toutes les garanties statistiques, dépasse largement le cadre du présent article, et s'il s'avérait

opportun, il devrait de préférence être pris en charge par les spécialistes de l'IPC à l'INS. Dans certains pays, l'idée d'un tel calcul a d'ailleurs été poussée assez loin, avec l'objectif de démontrer que l'indice des prix à la consommation global est tout à fait crédible, même si l'inflation qui touche un ménage particulier peut différer plus ou moins de cet indice global, en fonction de la structure particulière de ses dépenses. Ainsi, l'INSEE en France et l'Institut de statistique allemand proposent sur leur site internet respectif un calculateur d'inflation personnalisée, qui se base sur les particularités du budget de chaque ménage (à introduire) pour douze catégories de produits⁽¹⁾.

Attente *a priori* de hausses de prix

L'écart de perception pourrait également s'expliquer par le fait qu'avant l'introduction de l'euro, beaucoup de personnes pensaient que les prix allaient fortement augmenter et elles ont apparemment tendance à considérer que cette attente s'est concrétisée. Cette théorie est difficile à vérifier, mais une expérience en ce sens a été menée en Allemagne (Traut-Mattausch et al, 2004). Des personnes ont reçu différents menus avec les prix en euro et en mark. Elles avaient systématiquement tendance à surestimer les prix en euro par rapport à leur niveau véritable et avaient l'impression que les prix en euro étaient plus élevés, même pour les menus où les prix étaient correctement convertis.

Évolution des prix des biens et services fréquemment achetés

D'aucuns affirment également que l'écart de perception peut être imputable au fait que les perceptions de l'inflation se basent surtout sur les achats quotidiens et que les hausses de prix sont ressenties plus fortement que les baisses. Cette théorie est formalisée par Brachinger (2005 et 2006). Ce facteur est en principe tout à fait indépendant du passage à l'euro et peut également engendrer un écart de perception à d'autres périodes. L'on peut toutefois considérer que ce facteur a joué un rôle spécifique au moment du passage à l'euro. En effet, de nombreuses hausses de prix de biens et services fréquemment achetés ont été enregistrées à l'époque. Celles-ci n'étaient pas nécessairement imputables au passage à l'euro, le prix des produits alimentaires ayant par exemple fortement augmenté à la suite des mauvaises conditions climatiques. Cependant, comme indiqué ci-avant, le passage à l'euro a généré une concentration inhabituelle de hausses de prix au cours du premier trimestre de 2002. Ces hausses de prix concernaient en outre des biens et des services

(1) Voir les sites correspondants: <http://www.insee.fr> ou <http://www.destatis.de>.

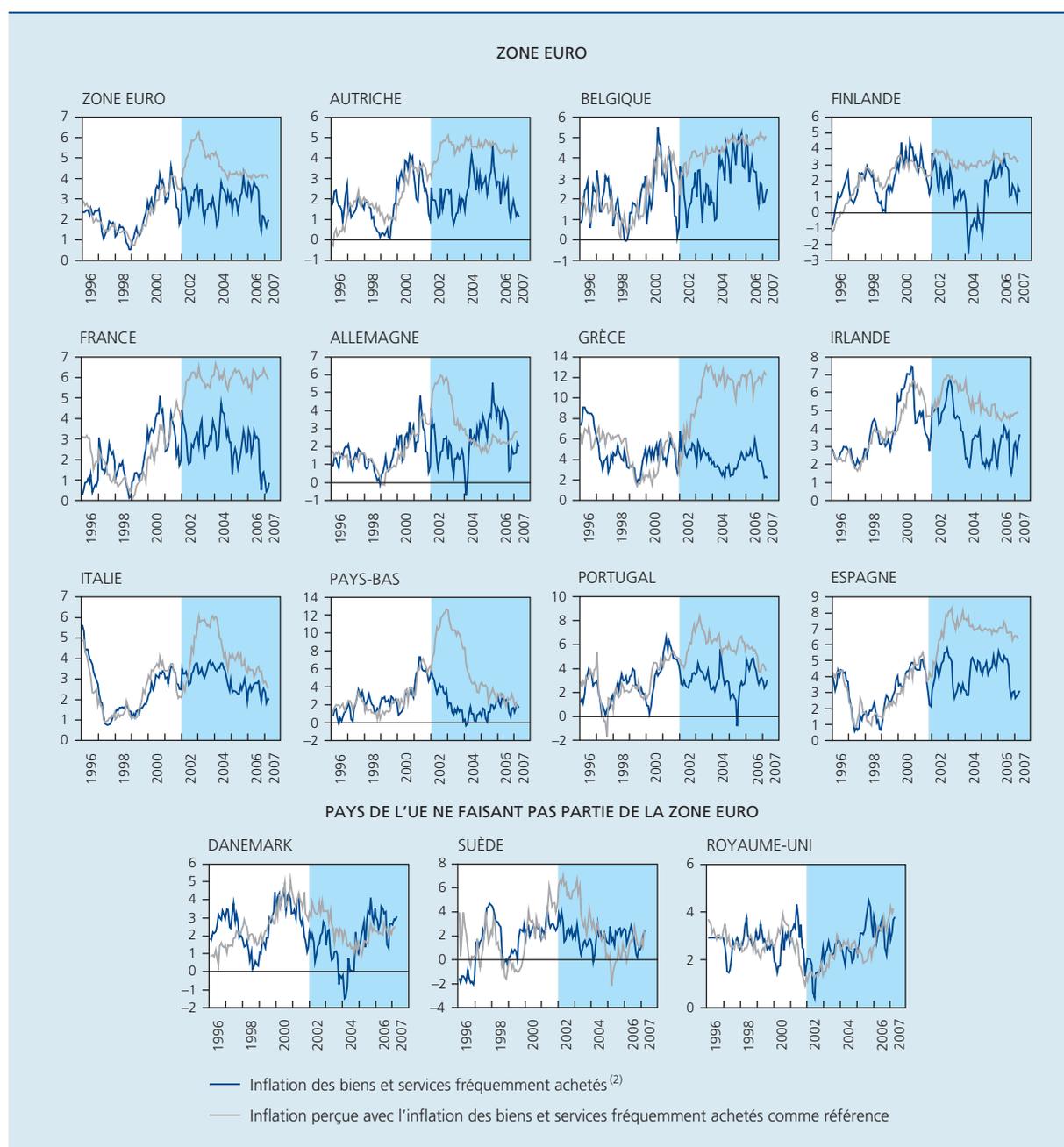
souvent achetés isolément et payés en espèces, si bien qu'elles étaient particulièrement visibles.

Afin d'examiner cette question plus avant, un indice des biens et services fréquemment achetés a été calculé sur la base d'une étude menée précédemment par la BCE (2003). Il comprend les composantes de l'IPCH dont il peut être considéré qu'elles sont fréquemment achetées :

produits alimentaires, boissons, services de transport, carburants, services postaux, hôtels, cafés et coiffeurs. Elles représentent quelque 40 p.c. du panier complet de biens utilisé pour calculer l'IPCH. Les soldes de réponses ont été convertis de manière analogue à ce qui a été décrit ci-avant, sur la base de cet indice.

GRAPHIQUE 8 INFLATION ET PERCEPTION DE L'INFLATION ⁽¹⁾ SUR LA BASE DES BIENS ET SERVICES FRÉQUEMMENT ACHÉTÉS

(pourcentages de variation par rapport au mois correspondant de l'année précédente)



Sources : BCE, CE, BNB.

(1) Soldes de réponses standardisés de l'enquête de la CE, avec l'inflation de biens et services fréquemment achetés comme référence.

(2) Produits alimentaires, boissons, services de transport, carburants, services postaux, hôtels, cafés et coiffeurs.

Lorsque la mesure de l'inflation perçue est comparée à l'évolution de l'inflation pour ce panier de consommation plus réduit, la majorité des conclusions tirées précédemment restent valables. Alors qu'elles sont relativement proches l'une de l'autre pour la période antérieure à janvier 2002, ces deux séries présentent une évolution très divergente dans les différents pays membres de la zone euro à partir de l'introduction de l'euro. L'inflation perçue dans la zone euro a augmenté jusqu'au début de 2003, pour ensuite diminuer progressivement et se stabiliser dès le début de 2004 à un niveau largement supérieur à l'inflation pour les biens et services fréquemment achetés, même si elle est moindre que directement après le passage à l'euro. En raison notamment de la forte hausse des prix de l'énergie, qui explique également pourquoi l'inflation des biens et services fréquemment achetés présente une volatilité nettement plus élevée que l'inflation totale, l'écart semble pratiquement résorbé à la fin de 2005 et pendant la majeure partie de 2006. L'inflation perçue n'ayant pas suivi le recul des prix de l'énergie, l'écart s'est à nouveau accru pour atteindre un niveau proche de celui enregistré immédiatement après le passage à l'euro. Des différences entre les pays de la zone euro sont ici aussi observées. Elles sont d'ailleurs comparables à celles qui avaient été précédemment relevées pour l'inflation totale et l'inflation perçue. Les tests de stationnarité confirment également que, lorsque cet indice des dépenses courantes est utilisé comme référence, une rupture survient dans la relation entre l'inflation et l'inflation perçue après le passage à l'euro. Ils démontrent en outre qu'il n'est pas évident d'établir un lien étroit entre l'inflation perçue et cette mesure alternative de l'inflation, et ce même pour la période de référence (Aucremanne, Collin et Stragier, 2007).

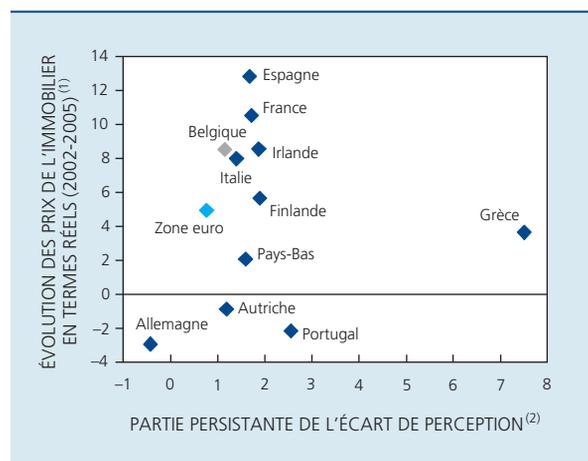
L'attention toute particulière qu'ont accordée les consommateurs aux biens et services fréquemment achetés semble donc n'avoir joué qu'un rôle minime dans l'émergence et la persistance d'un écart de perception dans la zone euro. Il convient toutefois de souligner qu'il s'agit seulement d'une partie de la théorie de Brachinger et qu'il a été fait abstraction ici de la pondération asymétrique associée respectivement aux hausses et aux baisses de prix. Ce facteur a cependant pu revêtir une certaine importance car, comme déjà indiqué précédemment, la dispersion des changements de prix relatifs a augmenté sur la période 2002-2006. Notre stratégie empirique ne nous a pas non plus permis de vérifier si le passage à l'euro en soi a incité les consommateurs à accorder davantage d'attention aux biens et services fréquemment achetés. Tel pourrait être le cas si les difficultés qu'éprouvent les consommateurs à se familiariser avec la nouvelle monnaie les avaient incités à se concentrer plus que par le

passé sur ces achats dans le but de collecter et de traiter des informations sur les prix.

Spécificité de l'inflation mesurée au moyen de l'IPCH

Il ressort de ce qui précède que la large couverture de l'IPCH (les produits suivis portent sur l'ensemble du panier de consommation et non sur les seuls biens et services fréquemment achetés et reflètent les habitudes de consommation de l'ensemble de la population et non pas nécessairement celles de groupes bien spécifiques) n'est pas réellement à l'origine du décrochage de l'inflation perçue après le passage à l'euro. Ceci n'exclut toutefois pas que d'autres aspects propres à l'IPCH ont pu jouer un rôle. De plus, il se peut que l'IPCH soit insuffisamment connu comme mesure de l'inflation auprès du grand public ou qu'il n'inspire pas suffisamment confiance, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que l'IPCH est apparu récemment et qu'il n'est dès lors pas encore suffisamment ancré et par le fait que les instituts nationaux de statistique ont encore tendance à centrer leurs communications sur leur indice des prix à la consommation national et à considérer l'IPCH comme un indicateur secondaire. Ce dernier constat est particulièrement vrai en Belgique. Enfin, la mesure de l'inflation perçue utilisée dans le présent article repose sur une question relative à l'évolution des prix à la consommation formulée en termes généraux, sans renvoyer explicitement à un indice spécifique, ni à l'IPCH.

GRAPHIQUE 9 INCIDENCE DE LA NON-INCLUSION DANS L'IPCH DES COÛTS DE L'HÉBERGEMENT DES PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS



Sources : BCE, CE, BNB.

(1) Les prix de l'immobilier font défaut en 2005 pour le Portugal. Une moyenne est présentée pour ce pays jusqu'en 2004.

(2) Moyenne de l'écart de perception en 2005.

Il est par conséquent utile de réitérer l'analyse en substituant l'IPC national à l'IPCH comme indice de référence. Cette analyse permet toutefois de tirer des conclusions identiques à celles présentées ci-avant. Ainsi, l'encadré 2 indique clairement que la relation entre l'inflation mesurée selon l'IPC national et l'inflation perçue se rompt peu après l'introduction de l'euro, comme c'était le cas pour l'inflation mesurée à l'aide de l'IPCH.

L'IPCH a cette particularité qu'il ne comprend pas les coûts de l'hébergement des propriétaires occupants, et ce en dépit du fait que l'achat d'une habitation est de loin la transaction financière la plus importante d'un ménage et qu'il a un impact majeur sur le pouvoir d'achat. De plus, les prix de l'immobilier dans la plupart des pays de la zone euro ont augmenté bien plus rapidement que l'inflation selon l'IPCH et les hausses de prix dans le secteur de l'immobilier ont été très largement médiatisées. Il se peut donc que ce phénomène ait en partie influencé la perception qu'ont les consommateurs de l'inflation. Par ailleurs, le consommateur moyen n'est sans doute pas au courant du fait que ces coûts ne sont pas repris dans l'IPCH.

Pour appréhender l'incidence de la non-inclusion des coûts de l'hébergement des propriétaires occupants, nous avons mis en perspective l'ampleur de l'écart de perception et l'évolution des prix de l'immobilier en termes réels, et ce pour tous les pays de la zone euro. Une comparaison sur la période 2002-2005 de l'écart de perception moyen et de l'évolution réelle du prix des logements n'a pas permis d'établir un lien évident entre eux. L'écart de perception moyen étant fortement influencé par l'effet direct du passage à l'euro, il a semblé utile de vérifier s'il était possible d'établir un parallèle entre la partie plus persistante de l'écart de perception (approchée par la moyenne de l'écart de perception en 2005) et les évolutions sur le marché de l'immobilier. Abstraction faite de la Grèce, on peut observer une relation positive mais limitée : ainsi les mouvements prononcés des prix dans le secteur de l'immobilier ont tendance à aller de pair avec un écart de perception assez élevé en 2005. La corrélation est tout de même assez faible. Même sans la Grèce, elle n'est que de 30 p.c. et ne diffère pas significativement de zéro.

Ce n'est pas pour autant que l'inclusion des coûts de l'hébergement des propriétaires occupants ne pourrait pas se justifier. La couverture de l'IPCH en serait étendue et sa comparabilité entre pays n'en serait que meilleure. La prise en compte de ces coûts est actuellement à l'étude, mais aucune décision n'a encore été prise sur leur intégration à l'avenir dans l'IPCH. En outre, aucun consensus n'a encore été dégagé quant à la méthodologie à utiliser, si ces coûts venaient à être pris en compte.

Un autre aspect méthodologique parfois mis en avant pour expliquer l'écart de perception est le fait que l'IPCH est corrigé des variations de prix liées à des améliorations de la qualité. L'inflation qui en résulte est de ce fait quelque peu inférieure à celle se basant sur les prix affichés dans les points de vente. Les ajustements pour les changements de qualité ne sont cependant pas nouveaux et ont déjà été opérés avant 2002 dans l'IPCH. Il est donc peu probable qu'ils soient à l'origine du décrochage de l'inflation perçue. Le cas belge permet d'en apprécier quelque peu l'impact potentiel. Ainsi, en 2004 et en 2005, l'inflation calculée selon l'IPC national, qui ne faisait à l'époque pas l'objet d'ajustements de qualité, était de 0,2 point de pourcentage supérieure à l'inflation IPCH. Ces différences ne sont pas négligeables, mais elles sont tout de même relativement minimales par rapport à l'ampleur totale de l'écart de perception observé après 2002.

Au total, la spécificité de l'inflation mesurée au moyen de l'IPCH ne semble pas avoir joué un rôle important dans l'émergence d'un écart de perception dans la zone euro. Le fait que la précision et la crédibilité de l'IPCH en soi ne soient pas remises en cause est plutôt rassurant du point de vue de la politique monétaire, compte tenu du rôle central qu'y joue l'IPCH.

Enfin, il est parfois suggéré que le concept d'inflation utilisé par les participants à l'enquête pourrait être plus large que la seule évolution des prix. Il se peut par exemple que le mouvement à la hausse de l'inflation perçue observé depuis 2002 soit essentiellement le reflet d'une estimation assez pessimiste du revenu disponible, de leur propre situation financière ou de la situation économique dans son ensemble, plutôt que de l'évolution des prix elle-même (Del Giovane, Lippi et Sabbatini, 2005 et BCE, 2007).

Conclusion

L'analyse a clairement démontré que le passage à l'euro en janvier 2002 avait bel et bien engendré une rupture dans la relation entre l'inflation et l'inflation perçue dans la zone euro. L'inflation est cependant restée relativement faible, surtout lorsque l'on considère qu'elle a incontestablement été influencée à la hausse par l'envolée du cours du pétrole brut et par le relèvement des impôts directs et des prix administrés. L'incidence directe du passage à l'euro sur l'inflation est, elle aussi, restée limitée en 2002, mais a été concentrée dans certains secteurs moins concurrentiels et a dès lors été assez visible. Le rôle du passage à l'euro dans l'émergence et la persistance d'un écart de perception est incontestable. Au Danemark, en Suède et au Royaume-Uni, pays qui n'appartiennent pas à

la zone euro, l'inflation réelle et l'inflation perçue restent très proches l'une de l'autre, tant avant qu'après janvier 2002.

Cependant, lorsqu'il s'agit d'avancer des explications plus précises, il est difficile d'en isoler les contributions respectives. L'affirmation selon laquelle les consommateurs forment plutôt leur perception à partir de l'évolution du prix des biens qu'ils achètent fréquemment ne suffit pas pour expliquer l'émergence d'un écart de perception (persistant). Les différences dans les caractéristiques socio-économiques n'ont pas non plus joué un rôle prépondérant. L'influence de facteurs plus psychologiques, tels que les difficultés qu'éprouvent les consommateurs à intégrer l'euro dans leur cadre de référence, est quant à elle très difficile à apprécier.

La spécificité de l'inflation mesurée au moyen de l'IPCH ne semble pas avoir joué de rôle majeur dans l'apparition d'un écart de perception dans la zone euro. Un écart comparable est observé lorsque les IPC nationaux sont utilisés comme référence au lieu de l'IPCH. La non-inclusion dans l'IPCH des coûts de l'hébergement des propriétaires occupants ne semble pas non plus avoir joué un rôle clé. Le fait que la précision et la crédibilité de l'IPCH en soi ne soient pas remises en cause est plutôt rassurant du point de vue de la politique monétaire.

En dépit de son ampleur et de sa persistance, l'écart de perception semble n'avoir eu que très peu de conséquences macroéconomiques, tant au niveau de l'évolution des coûts salariaux qu'au niveau de l'évolution de la consommation. La politique monétaire commune a notamment permis d'ancrer solidement les anticipations d'inflation à un niveau compatible avec la stabilité des prix.

L'écart de perception représente dès lors essentiellement un défi de communication vers le grand public. Les organismes chargés de mesurer l'inflation, à savoir les instituts nationaux de statistique et Eurostat, ont à cet égard un rôle prépondérant à jouer. Il en va naturellement de même pour les banques centrales de l'Eurosystème. Enfin, il convient de souligner que la situation actuelle dans la zone euro ne diffère pas fondamentalement de ce qui a été observé au Royaume-Uni à la suite de la décimalisation de la livre sterling en 1971. Des éléments indiquent que celle-ci a également été associée à la perception d'importantes hausses de prix, alors que son effet sur l'inflation fut minime (cf. Moore, 1973).

Bibliographie

Angeloni I., L. Aucremanne et M. Ciccarelli (2006), « Price setting and inflation persistence: did EMU matter ? », *Economic Policy*, No. 46, avril, pp. 353-387.

Aucremanne L., M. Collin et T. Stragier (2007), *Assessing the Gap between Observed and Perceived Inflation in the Euro Area: Is the Credibility of the HICP at Stake?*, Working Paper de la Banque nationale de Belgique, WP 112.

Banque centrale européenne (2007), « Mesures et perceptions de l'inflation dans la zone euro », *Bulletin mensuel*, mai, pp. 63-72.

Bodart V. et J. Hindriks (2006), « Les Belges sont-ils tous égaux face à l'inflation ? », Itinera institute, *Memo 1/2006*, mai 22, 2006.

Brachinger H. W. (2005), « Der Euro als Teuro? Die wahrgenommene Inflation in Deutschland », *Wirtschaft und Statistik* (9), pp. 999-1013.

Brachinger H. W. (2006), « Euro or "Teuro"?: The Euro-induced Perceived Inflation in Germany », *Department of Quantitative Economics Working Paper Series*, No. 5, University of Fribourg, Switzerland.

Commission européenne (2007), *Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social européen, au Comité des régions et à la Banque centrale européenne – Introduction de l'euro en Slovaquie*, Bruxelles, 4 mai 2007, COM(2007) 233 final.

Cornille D. (2003), « L'adaptation des prix au passage à l'euro: une mise en perspective », *Revue économique*, 4e trimestre.

Del Giovane P., F. Lippi et R. Sabbatini (2005), *L'euro e l'inflazione*, Il Mulino, Bologna.

Dziuda W. et G. Mastrobuoni (2006), « The euro changeover and its effects on price transparency and inflation », *Princeton University*, juillet.

Ehrmann M. (2006), « Inattentive consumers, inflation developments and perceptions after the euro cash changeover », *ECB WP series*, No. 588.

Eurostat (2003), « Euro changeover effects », annexe au communiqué de presse du 18 juin 2003, http://epp.eurostat.ec.eu.int/cache/ITY_PUBLIC/2-18062003-AP/FR/2-18062003-AP-FR.HTML.

Folkertsma C. K. (2002), « Getting used to the euro », *DNB Research Memorandum WO&E*, No. 697.

Gaiotti E. et F. Lippi (2004), « Pricing Behavior and the Introduction of the Euro: Evidence from a Panel of Restaurants in Italy », *Giornale degli Economisti e Annali di Economia* 63(3/4), pp. 491-535.

Glatzer E. et F. Rumler (2007), « Price Setting in Austria before and after the Euro Cash Changeover: Has Anything Changed in the Last Five Years ? », *Monetary Policy & The Economy Q1/07*, OENB.

Hobijn B., F. Ravenna et A. Tambalotti (2006), « Menu Costs at Work: Restaurant Prices and the Introduction of the Euro », *The Quarterly Journal of Economics*, No. 121, pp. 1103-1131.

Hoffmann J. et J. Kurz-Kim (2006), « Consumer Price Adjustment under the Microscope: Germany in a Period of Low Inflation », *ECB Working Paper series*, No. 652.

IMAD (2007), *Euro Changeover Effect in Inflation in Slovenia*, Institute of Macroeconomic Analysis and Development, Government of the Republic of Slovenia.

Stix H. (2006), *Perceived Inflation and the Euro: Why High? Why Persistent?*, paper presented at the 81st Annual Conference of the WEAI, San Diego.

Traut-Mattausch E., S. Schulz-Hardt, T. Greitemeyer et D. Frey (2004), « Expectancy confirmation in spite of disconfirming evidence: The case of price increases due to the introduction of the Euro », *European Journal of Social Psychology*, Vol. 34, 6, pp. 739-760.